

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N° 520

présenté par

M. Houssin, Mme Le Pen, M. Barthès, M. Baubry, Mme Auzanot, M. Allisio, M. Ballard, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter la première phrase de l'alinéa 30 par les mots :

« notamment en menant des campagnes d'information et de recrutement vers les universités, les écoles et les entreprises du domaine cyber »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement puise son inspiration dans le rapport d'information sur les réserves présenté par les députés Christophe Blanchet et Jean-François Parigi le 19 mai 2021.

Sur les cyber-réservistes, celui-ci indique que "Les employeurs civils des réservistes étant très

souvent des acteurs de la cyber sécurité eux-mêmes, ils reconnaissent volontiers la réelle plus-value représentée par l'engagement du réserviste. La disponibilité du réserviste cyber s'en trouve améliorée, d'autant qu'il peut effectuer une partie de son travail à distance.”

En outre, la réserve cyber permet l'accès à des technologies ou des opérations de haut niveau, et permet une réelle valorisation professionnelle pour les réservistes. Cet amendement propose donc que les campagnes d'information et de recrutement s'orientent vers les entreprises elles-mêmes (en y ajoutant les universités et les écoles) pour leur faire prendre conscience de cette plus-value professionnelle que constitue la réserve cyber pour leurs employés, ou pour leurs étudiants.

Cet amendement rejoint l'esprit de l'alinéa 83 qui prévoit d'attirer les talents du numérique dans les services du ministère de l'Intérieur en diversifiant les filières de recrutement (écoles, alternance, éditeurs de logiciels) notamment par des partenariats avec les écoles d'ingénieurs.